

Ministry of Colleges and Universities

Office of the Minister

438 University Avenue, 5th floor
Toronto ON M7A 0B8

Tel.: 416 326-1600

Ministère des Collèges et Universités

Bureau du ministre

438, avenue University, 5e étage
Toronto ON M7A 0B8

Tél. : 416 326-1600



4 octobre 2024

Shelley McGill
Présidente par intérim
Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur
2500 – 88 Queens Quay West
Toronto, ON M5J 0B8

Chère Shelley McGill

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités 2025-2026 de notre gouvernement pour le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES).

Les agences font partie du gouvernement et sont censées agir dans l'intérêt de la population de l'Ontario et veiller à ce que les contribuables en aient pour leur argent. Les agences sont également tenues d'adhérer aux politiques et directives gouvernementales.

Conformément aux exigences de la directive sur les agences et les nominations, les agences sont tenues d'aligner leurs buts, leurs objectifs et leur orientation stratégique sur les priorités et les orientations de notre gouvernement. En tant que présidente par intérim, vous devez veiller à ce que le plan d'activité du COQES démontre les projets de l'agence pour répondre aux attentes et aux priorités gouvernementales ci-dessous et à ce que les progrès et les réalisations soient signalés dans votre rapport annuel. Le respect de ces exigences fait l'objet d'un rapport annuel au Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement

Comme vous le savez, le mandat du COQES, en vertu de la *Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur*, est de m'aider à améliorer tous les aspects du secteur de l'enseignement postsecondaire de l'Ontario, y compris la qualité de l'enseignement postsecondaire et l'accès à celui-ci, et de renforcer la responsabilité des collèges et universités publics de l'Ontario. Les fonctions du COQES, telles que définies dans la loi, comprennent la réalisation de recherches sur tous les aspects du secteur de l'enseignement postsecondaire (EPS), l'évaluation du secteur de l'EPS, y compris l'évaluation des programmes et services spécifiés par le ministre, et la formulation de recommandations à l'intention du ministre. Les fonctions du COQES comprennent également, conformément au Règlement de l'Ontario 336/06, la

recherche et l'évaluation de la manière dont la liberté d'expression est traitée par chaque établissement d'enseignement supérieur et dans l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur, ainsi que la présentation de rapports et de recommandations au ministre sur les résultats obtenus.

Conformément aux exigences de la directive sur les agences et les nominations, la présente lettre expose mes attentes à l'égard du COQES pour 2025-2026. Ces priorités comprennent les priorités sectorielles des agences et les priorités en matière d'enseignement postsecondaire.

Priorités sectorielles de l'agence pour 2025-2026

Mes attentes pour 2025-2026 sont que le COQES soit innovant, viable et responsable grâce aux orientations suivantes :

Innovant

1. Simplifier les interactions avec les clients
2. Élargir et optimiser l'offre de services numériques
3. Améliorer la satisfaction des clients
4. Partager avec Approvisionnement Ontario, sur demande, les données relatives aux dépenses et à la planification des achats, aux ententes contractuelles et aux relations avec les fournisseurs, afin de faciliter la prise de décisions fondées sur des données.

Viable

5. Renforcer la prestation de services publics en optimisant la capacité organisationnelle et en orientant les ressources existantes vers les domaines prioritaires
6. Utiliser les ressources publiques de manière efficace
 - a) Faire fonctionner dans le cadre des dotations financières de l'agence
 - b) Gérer de manière prudente et responsable la taille des effectifs.
Lorsqu'une agence a besoin d'une augmentation importante de ses effectifs, elle doit soumettre au ministre, pour approbation, un plan de ressources humaines justifié par les priorités du gouvernement et/ou le mandat de l'agence

Responsable

7. Élaborer des mesures de performance axées sur les résultats et en rendre compte afin de contrôler et de mesurer efficacement le rendement.
8. Protéger les données des particuliers, des entreprises ou des organisations en gérant activement les données et la cybersécurité et en signalant les utilisations de l'intelligence artificielle.
9. Signaler tous les risques élevés, y compris les plans d'atténuation efficaces.
10. Aligner les politiques de travail hybride sur le FPO et cerner et évaluer les possibilités d'optimisation des bureaux afin de réduire l'empreinte immobilière des bureaux et de trouver des réductions de coûts.

- a) Collaborer avec le ministère de l'intérieur pour cibler les possibilités d'espaces de bureaux.
 - b) S'aligner sur la directive immobilière du CGG et sur les normes liées à l'aménagement de locaux à bureaux modernes de la FPO.
11. Développer et encourager les initiatives en matière de diversité et d'inclusion en promouvant un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.

Il s'agit des engagements à l'échelle du gouvernement pour les agences provinciales gérées par le conseil d'administration. Le guide ci-joint fournit de plus amples informations sur chaque priorité et sur les mesures de performance correspondantes qui peuvent être utilisées si aucune mesure n'est actuellement en place.

Priorités sur l'enseignement postsecondaire

Le document [Bâtir un Ontario meilleur : Budget de l'Ontario 2024](#) souligne l'engagement du gouvernement à continuer de rendre l'EPS abordable pour les étudiant·es et les familles en prolongeant le gel des frais de scolarité. Les priorités du ministère comprennent également le soutien à la viabilité financière du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario et aider le secteur à offrir des expériences éducatives de haute qualité de manière efficace, responsable et transparente. Pour stabiliser les établissements d'enseignement postsecondaire, le gouvernement de l'Ontario investit près de 1,3 milliard de dollars sur trois ans, notamment par l'intermédiaire du Fonds pour la viabilité financière du secteur postsecondaire. Accroître la transparence des frais annexes et des autres coûts pour les étudiant·es, tout en soutenant la santé mentale des étudiant·es et en veillant à ce que les campus soient sûrs et inclusifs, le ministère a présenté la [Loi de 2024 pour renforcer la responsabilisation et les mesures de soutien aux étudiants](#) qui a reçu la sanction royale en mai 2024. Le soutien aux besoins en ressources humaines dans le domaine de la santé et la subvention ontarienne Apprendre et rester sont également des priorités pour le ministère. Veiller à ce que les étudiant·es reçoivent l'éducation, les compétences et l'expérience nécessaires pour trouver de bons emplois, soutenir la recherche et l'innovation et promouvoir la croissance économique à long terme restent les principaux moteurs de l'enseignement postsecondaire en Ontario.

En 2025-2026, j'aimerais que le travail du COQES inclue les priorités suivantes ciblées par le ministère :

Tendances en matière de placement après l'obtention du diplôme

En utilisant la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) disponible auprès des centres de données de recherche de Statistique Canada et d'autres sources de données le cas échéant, je demande au COQES, en collaboration avec le ministère, de réaliser une étude qui donnerait un aperçu de l'endroit où les récents diplômé·es de l'enseignement postsecondaire de l'Ontario (nationaux et

internationaux) des programmes STGM (sciences, technologie, génie et mathématiques) et non STGM/ travaillent/résident après l'obtention de leur diplôme. Je demande que ce projet comprenne de la recherche des éléments suivants :

- La proportion de récents diplômé·es de l'enseignement postsecondaire de l'Ontario qui travaillent en Ontario, qui partent pour d'autres provinces ou qui quittent le pays pour travailler ailleurs.
- Toutes les tendances telles que les types de programmes suivis par les étudiant·es ou d'autres facteurs qui révèlent des tendances pour les diplômé·es qui choisissent de travailler à l'extérieur de la province.

Mesures d'efficacité

Je demande au COQES, en collaboration avec le ministère, de mener des recherches sur les approches qui ont été utilisées pour mesurer et/ou réaliser des gains d'efficacité dans les structures de coûts des établissements d'enseignement postsecondaire en Ontario et dans d'autres provinces et territoires (p. ex. fonctions administratives, services aux étudiants, systèmes informatiques, installations physiques, approvisionnement, programmes d'études, etc.).

Offre de programmes à temps partiel

Je demande au COQES de mener une étude sur la demande de programmes à temps partiel dans les collèges et universités publics. Cette étude s'appuiera sur les travaux déjà réalisés par le COQES sur les inscriptions à temps partiel dans les collèges et examinera la demande de programmes d'enseignement postsecondaire à temps partiel, notamment les raisons pour lesquelles les étudiant·es choisissent le temps partiel, qui s'inscrit à des programmes à temps partiel et la proportion d'étudiant·es à temps partiel dans l'enseignement postsecondaire.

Politique en matière de liberté d'expression sur les campus

Le COQES a pour rôle de surveiller et d'évaluer la mise en œuvre de la politique de liberté d'expression sur les campus de l'Ontario. J'attends avec impatience le rapport annuel de synthèse du COQES pour 2024 qui résume et évalue la mise en œuvre de la politique par les établissements.

Lors de notre prochaine réunion, je serai heureux de discuter de ces priorités et j'attends avec impatience de savoir comment elles se traduiront dans le prochain plan d'activité de l'agence et dans les opérations courantes de l'agence.

Merci à vous et à vos collègues du conseil d'administration pour votre engagement continu envers le COQES. Votre travail et votre soutien continu sont inestimables pour notre gouvernement et la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Laura Belfie, directrice de la Direction de la coordination des politiques stratégiques, à l'adresse Laura.Belfie@ontario.ca.

Cordialement,

L'honorable Nolan Quinn
Ministère des Collèges et Universités

Pièce jointe : Graphique des priorités du gouvernement pour le secteur des agences

c : Janice Deakin, PDG du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur
Caitlin Clark, chef de cabinet, cabinet du ministre
Scott Ramsay, directeur de la politique et des questions, cabinet du ministre
David Wai, sous-ministre, ministère des Collèges et des Universités
Zoë Kroeker, sous-ministre adjointe, division de la politique stratégique et de la planification, ministère des Collèges et des Universités